

Entreprises

La télé-assistance aux devoirs version comités d'entreprise

Cédric Derycke, co-fondateur de ce service high tech destiné aux collégiens et lycéens, est un ancien de Polytech'Nice.

Les "ancêtres" s'appellent tutor.com aux States ou Alloprof côté Québec : l'aide aux devoirs par ordinateur interposé est aujourd'hui un créneau porteur, qu'il faut cependant encadrer si l'on veut en conserver tous les bienfaits. Pas question pour Prof Express d'apporter des solutions clefs en main aux problèmes des jeunes plus ou moins studieux en difficulté, mais bien de compléter l'offre éducative existante, école, cours particulier ou aide parentale. Pas question non plus de négocier des offres de services payantes à la prestation pour les élèves, mais bien de s'appuyer sur les précédents d'outre-Atlantique qui sollicitent les subventions

des... entreprises. Il y a trois ans, le projet "frenchy" émerge de l'incubateur de la Belle de Mai, à Marseille, spécialisé dans le multimédia éducatif. Un projet à trois têtes : Jason Pileggi pour la partie opérationnelle, aidé dans sa tâche par ses origines américaines, Saïd Imareme pour la partie pédagogique, qui profite lui de ses racines bien ancrées dans l'Education Nationale et Cédric Derycke, le Grassois de l'étape, attaché plus spécifiquement à la partie développement. 18 mois de gestation auront été nécessaires avant le lancement d'un prototype sur le net, essai transformé en septembre 2008 avec l'ouverture officielle de la plate-forme à vocation commerciale. Au

REPERES

- **125.000€** pour le 1er exercice fiscal.
- **15 enseignants** déjà au télé-travail.
- un potentiel de **10.000 abonnés** via les comités d'entreprises.
- **trois personnes** recrutées d'ici la fin de l'année.
- www.proffexpress.com.

programme : mathématiques, français et anglais en télé-assistance, avec au bout de la toile des professeurs triés sur le volet pour leurs compétences et leur agilité sur le réseau : c'est qu'il s'agit d'aiguiller le jeune égaré en direct, web cam à l'appui, pour l'aider à résoudre sa problématique sans pour autant lui mâcher le travail. "Notre cible: les comités d'entreprises, autant de financeurs potentiels qui offrent ainsi aux enfants des salariés une assistance sans limite dans le temps ou la fréquence" précise Cédric Derycke. "Auparavant, il n'y avait pas d'offre qui correspondait à leurs budgets. Aujourd'hui, avec un accès mutualisé, il est possible d'éviter d'éventuelles fractures scolaires chez les 11-18 ans." EDF, Banque Populaire, EADS ou Eurocopter, nombreuses sont les entreprises locales ou les grands groupes à tenter l'expérience. "Mais



Après les comités d'entreprises, Cédric Derycke veut élargir les financements en démarchant les institutions, les associations ou les assurances. Pour l'instant, le service restera gratuit.

attention, même si nos services sont illimités, nous voulons rester dans notre corps de métier, l'intervention ponctuelle. Nous ne sommes pas là pour combler les grosses lacunes. Par contre, lorsque le cas se présente, nous appelons per-

sonnellement les parents pour leur signaler le problème. A eux ensuite de prendre les meilleures dispositions pour aider leur enfant." Prof Express, parfois un peu plus que de la télé-assistance...

Isabelle Auzias

